

## Petites villes de demain de Dourdan

### Compte-rendu des marches exploratoires réalisées les 9 et 16 avril 2022

Deux ateliers-débats sous forme de marches exploratoires ont été organisés dans le cadre du programme *Petites Villes de Demain* :

- Le samedi 9 avril 2022 sur l'espace public
- Et le samedi 16 avril 2022 sur le patrimoine

Ces ateliers ont été des temps de dialogue pour permettre d'écouter et d'échanger sur les points de vue de chacun sur la ville.

Les échanges se sont déroulés dans la bienveillance et tous les participants ont pu prendre la parole.

Ces marches ont été animées par le CAUE 91 et pour celle sur l'espace public, avec la participation de la société IMMERGIS (qui mène l'étude stationnement et le schéma directeur de développement des mobilités douces).

La commune de Dourdan profite de ce compte-rendu pour remercier à nouveau le CAUE 91 et notamment M<sup>me</sup> KAUFFMANN, M<sup>me</sup> MENEZES FERREIRA et M<sup>me</sup> PELBOIS, ainsi que M. CHAUMARD d'IMMERGIS pour leur disponibilité et la qualité de leur travail.

Le présent document a pour objectif de retranscrire les échanges, pour in fine enrichir le diagnostic de *Petites villes de demain*.

#### Communication réalisée

L'information a été publiée ou transmise via:

- la réunion publique d'information du 25 mars
- dans le journal de la ville
- par mails : aux personnes qui ont souhaité participer à la réflexion sur *Petites villes de demain*, celles qui ont laissé leurs coordonnées lors de la réunion publique du 25 mars et enfin à l'ensemble des associations
- sur facebook
- dans les points hebdo de la ville (sur facebook)
- sur le site internet de la ville (onglet PVD pour *Petites villes de demain*)
- par affichage dans les panneaux et bâtiments publics
- par distribution d'affiche dans les commerces
- dans la vidéo *Petites villes de demain* de Dourdan réalisée par la commune

#### Venez explorer la ville !

avec vos élus et des experts !



La commune de Dourdan vous invite à une

#### Marche exploratoire

pour observer les points positifs et définir les pistes d'amélioration.

#### SUR L'ESPACE PUBLIC

9 avril 2022

14h30 devant l'hôtel de ville

#### SUR LE PATRIMOINE

16 avril 2022

14h30 devant le centre culturel

INSCRIPTION PAR MAIL OU TELEPHONE  
pvd@dourdan.fr / 01.60.81.14.14

Comment les participants ont appris l'existence de ces marches ? Journal de la ville, point hebdo, mails reçus par les associations, réunion publique d'information, facebook et affiche de l'office du tourisme.

## Rappel : définition du programme *Petites villes de demain*

UN PROGRAMME QUI ACCOMPAGNE LES PROJETS DE TERRITOIRE

Lancé le 1er octobre 2020, le programme *Petites villes de demain* vise à **améliorer les conditions de vie des habitants** des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

**Objectif :** Renforcer les moyens des élus des villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités, et leurs intercommunalités, pour bâtir et donner les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

### Participants :

9 avril : 21 participants et 5 élus (ainsi que 3 personnes du CAUE, 1 personne d'IMMERGIS et 1 agent de la mairie).

16 avril : 18 participants et 6 élus (ainsi que 3 personnes du CAUE et 1 agent de la mairie).

Les élus présents : Mme. BREBION (à la marche du 16 avril), Mme. PRADOT, M. LARREGAIN, M. CELESTIN, M. PANOT et M. MARMILLON.

En début de séance, il a été demandé aux participants de se présenter (prénom, durée de résidence à Dourdan et raison de sa participation). Les participants ont exprimé :

- leur curiosité de découvrir la ville autrement et face au programme *Petites villes de demain* et aux projets futurs,
- l'intérêt et la curiosité de la démarche proposée par la ville (marches exploratoires)
- leur volonté d'être force de propositions
- ou encore leur souhait de soutenir des thématiques précises comme le développement du vélo, la place du piéton, la préservation de la ville et de son cadre de vie.
- Pour les élus : la volonté de connaître les avis des habitants, d'écouter des avis différents et de voir les possibilités sur l'accessibilité, la place du vélo et de la voiture par exemple.

Lors de ces marches, nous avons eu la chance de compter aussi bien des dourdannais habitant depuis longtemps la commune, que de nouveaux arrivants.

La commune remercie l'ensemble des participants pour le temps que vous lui avez consacré, votre bonne humeur et la qualité de vos remarques.

Ces marches ont été organisées autour :

Le 9 avril,	Le 16 avril,
- d'un parcours nord-sud démarrant à l'Hôtel de ville et se terminant à la Gare de Dourdan	- d'un parcours ouest-est démarrant au centre culturel René Cassin et se terminant aux Prés de l'étang
- de 3 temps d'arrêts où il a été l'occasion de faire 3 ateliers/exercices ludiques sur la place du Québec, la place du Général de Gaulle et le parvis de la Gare	- de 3 temps d'arrêts où il a été l'occasion de faire 3 ateliers/exercices ludiques sur la place du Chariot, les fossés du château et les bords de l'Orge

## Marche exploratoire du 9 avril : Quels sont vos usages des espaces publics ?

### 1. L'esplanade du Québec, comment j'imagine la place demain ?

Le premier arrêt s'est déroulé au niveau de l'espace du Québec

Le CAUE a proposé un petit atelier/exercice : 3 groupes ont créé avec chacun un thème

- L'espace du Québec reste comme il est avec quelques améliorations
- L'espace du Québec devient majoritairement un parvis
- L'espace du Québec devient majoritairement un espace naturel



1: Esplanade du Québec, Groupe Espace naturel

Les participants ont exprimé les remarques suivantes :

Groupe : Reste tel quel	Groupe : Parvis	Groupe : Espace naturel
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plusieurs polarités à l'échelle de la ville : l'esplanade du Québec avec le centre culturel en sont une.</li> <li>- C'est un espace qui est déjà très intéressant</li> <li>- Conserver les traversées : c'est un lieu qui permet la connexion entre le centre-ville et la Croix Saint Jacques, ainsi qu'entre les différents équipements de la ville. Ce rôle est parfaitement rempli</li> <li>- Nombreuses places de stationnements qui permettent de répondre aux besoins</li> <li>- Equipements publics utilisés</li> <li>- Valoriser mieux l'Orge comme un espace naturel et lui donner de l'ampleur</li> <li>- En faire une zone attractive : devient un lieu de vie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le parvis doit être évolutif</li> <li>- Le parvis doit être attractif <ul style="list-style-type: none"> <li>o Pas uniquement un lieu de passage, elle doit devenir un espace de destination et peut retrouver une dynamique autre que celle de passage</li> <li>o Réfléchir et enrichir sa programmation : être un nouveau pôle d'équilibre pour utiliser le centre-ville autrement : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un théâtre en plein air pourrait être aménagé</li> <li>▪ ou accueillir un tiers lieu : travail, culturel, ludique</li> <li>▪ trouver comment installer des gens sur le site</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>- Le parvis peut devenir un lieu de convergence pour les habitants des différents quartiers et peut participer à mélanger les populations à Dourdan.</li> <li>- Ce qui fait un espace, ce sont les personnes</li> <li>- Le parvis pourrait être associé à un aménagement au bord de l'Orge pour : valoriser la promenade, valoriser l'Orge, avoir des espaces non minéraux, prévoir un espace de pique-nique et avoir une continuité de circulation</li> <li>- Le parvis comme lieu de continuité : il doit être pensé de part et d'autre de l'Orge, pour assurer la continuité avec le quartier de la Croix Saint Jacques <ul style="list-style-type: none"> <li>o Le parvis doit rester un lieu de liaison pour favoriser la mixité et l'accessibilité PMR</li> </ul> </li> <li>- Aujourd'hui l'esplanade a des espaces sportifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Plusieurs participants s'accordent pour dire qu'ils fonctionnent bien</li> <li>o Mais certains indiquent que le sport occupe beaucoup de place</li> <li>o Que ces espaces sportifs sont peu inclusifs, peu fréquentés par des femmes par exemple</li> </ul> </li> <li>- Autrefois le quartier était appelé la Petite Venise <ul style="list-style-type: none"> <li>o Le nouveau parvis pourrait s'appuyer sur cet héritage historique (canaux, bord de l'Orge) pour créer une nouvelle image</li> <li>o S'appuyer sur l'Orge pour valoriser/animer le site</li> </ul> </li> <li>- Un parvis avec du végétal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat actuel : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Un bel équilibre piéton voiture</li> <li>o Trop de béton pas assez d'arbres/fleurs</li> <li>o Traversée peu lisible</li> <li>o Le centre René Cassin, pas un lieu où on est à l'aise</li> <li>o Une place accessible aux PMR</li> <li>o Des stationnements nécessaires pour les écoles</li> </ul> </li> <li>- Le sport est essentiel, présence de 2 écoles</li> <li>- Présence d'un point d'eau nécessaire</li> <li>- Prévoir un espace multifonctionnelle</li> <li>- Valoriser la vue sur l'église</li> <li>- Beaucoup d'enfants le soir</li> <li>- Prévoir plus de bancs, mais pas trop non plus</li> <li>- Pouvoir accueillir les boulistes</li> <li>- Concentrer le stationnement plutôt le long de la route pour dégager un espace central</li> <li>- Valoriser l'Orge</li> <li>- Piétonner la rue de l'abbé Gérard, rue des boucheries pour les vélos / boucle cyclable / parc à vélo</li> <li>- Rue St Pierre : une zone mixte qui ne fonctionne pas, sentiment d'insécurité</li> <li>- Planter des arbres</li> <li>- Espace vert ouvert sur l'Orge</li> <li>- Remettre à jour le mort-ru</li> <li>- Valoriser la promenade Veneau</li> <li>- Redonner de l'ampleur à l'Orge, peut-être supprimer les murs publics qui le bordent</li> <li>- Aujourd'hui, c'est un lieu de circulation, seulement de passage, en faire un lieu où on s'arrête</li> </ul>

Les éléments souhaités ou solutions proposées :

- Modifier les horaires des écoles : les faire en décalé pour éviter l'engorgement des voitures
- Tous les groupes ont mis en avant l'intérêt de ce lieu et la volonté d'essayer de le rendre plus attractif
- A moindre coût des petites actions pourrait être réalisées pour en faire un lieu où l'on reste et pas seulement qu'on traverse
- Installer du stationnement vélo
- Installer du mobilier urbain

Sur le chemin vers le centre-ville, le groupe est passé au niveau du Jardin Blanche de Castille. Beaucoup de participants ne savaient pas que ce jardin appartenait à la commune (nom identique au restaurant-hôtel). Plusieurs idées ont émergé : du

Les participants ont exprimé les remarques suivantes :

POUR une place majoritairement piétonne <i>2/3 du groupe</i>	Ni POUR ni CONTRE <i>2 personnes</i>	CONTRE une place majoritairement piétonne <i>1/3 du groupe</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La présence de beaucoup de voitures</li> <li>- Le manque d'espaces pour les piétons</li> <li>- Le risque pour les piétons</li> <li>- Le bruit lié aux voitures</li> <li>- C'est un lieu peu agréable</li> <li>- Peu de commerces ou de terrasses donnant sur la place du Général de Gaulle</li> <li>- Impossibilité de prendre une photo du Château (sans voiture) : il faut valoriser le patrimoine et le château</li> <li>- La difficulté de s'installer, de discuter et d'observer le patrimoine : les groupes de piétons ont peu de place et gênent assez vite les voitures.</li> <li>- Le manque de dynamisme de ce côté comparé à la rue de Chartres</li> <li>- Volonté d'avoir moins de stationnement sur la place</li> <li>- Il y a peu de commerces qui donnent sur la place donc l'argument de l'hyper proximité des commerces pour conserver les places de stationnement n'est pas valable, selon certains participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La présence de beaucoup de voitures</li> <li>- La nécessité de trouver un compromis qui permette de maintenir l'accessibilité en voiture tout en améliorant le cadre de vie</li> <li>- L'importance d'avoir des places de stationnement minute</li> <li>- Pas de piétonisation tant que la problématique du stationnement n'est pas résolue</li> <li>- Il faut trouver d'autres modes de mobilité : augmenter les transports collectifs et doux depuis les quartiers</li> <li>- Il faut réfléchir à la programmation de la halle</li> <li>- Où mettre les voitures</li> <li>- La piétonisation permettrait d'améliorer la qualité de vie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le besoin de stationnement pour les personnes à mobilité réduite (PMR)</li> <li>- Le besoin de stationnements pour consommer dans les commerces : venir et se garer facilement</li> <li>- Garder les marchés en centre-ville</li> <li>- Au quotidien parking très utilisé ce qui montre un besoin</li> <li>- Le besoin de stationnements lors d'évènements à l'église (mariage, enterrement,...)</li> <li>- Améliorer la desserte en transport en commun et le stationnement en périphérie</li> <li>- Réfléchir à des modèles et transports transversaux</li> </ul>

stationnement qui serait caché par le mur et dans la perspective d'en enlever sur l'esplanade ; ou un espace vert ; ou un square avec jeux pour enfants.

## 2. POUR ou CONTRE : la place du Général de Gaulle majoritairement piétonne ?

Le second arrêt s'est déroulé devant la Halle (façade donnant sur le château)

Le CAUE a proposé un nouvel exercice : une question volontairement clivante sur l'usage de la place a été posée et une ligne imaginaire a été tracée. En fonction de leur souhait, les participants devaient se placer soit du côté « POUR », soit au milieu (si ni POUR ni CONTRE), soit du côté « CONTRE ». Une fois positionnés, les participants devaient expliquer leur choix et essayer de convaincre les autres.



2 : Mise en place de l'exercice n°2 sur la place du Général de Gaulle

Tout groupe confondu, les participants ont souligné qu'il arrive la volonté de ne supprimer des places de stationnement qu'à condition qu'elles soient recrées ailleurs.

Les participants ont émis les souhaits ou idées suivants :

- Faire des aménagements temporaires pour tester des modifications
- Créer davantage de terrasses
- Améliorer la desserte en bus, voire créer une petite navette électrique
- Créer plus de stationnements en périphérie pour libérer le centre-ville tout en gardant du stationnement minute et gratuit minimum 1h, ainsi que du stationnement pour les PMR
- Créer un parking souterrain
- Réduire le stationnement toute la journée du samedi sur la place (vu que le stationnement est déjà neutralisé pour le marché)
- Maintenir les marchés et éventuellement créer des événements culturels ou des espaces de rencontre
- Valoriser la Halle

Conclusion :

En termes de chiffre, la majorité a choisi le « POUR ». Les échanges ont été riches et intéressants malgré le caractère clivant de ce sujet.

Ils ont permis de définir les premiers éléments de compromis :

- Sur l'objectif : Développer fortement l'usage piéton de la place et ce afin de garantir leur sécurité, faciliter leur déplacement, créer de l'animation et valoriser l'espace pour le tourisme ; mais permettre l'accès et le stationnement pour les commerces et les équipements.
- Sur l'offre de stationnement : Créer du stationnement minute (courte durée) sur la place du Général de Gaulle, conserver une partie du stationnement gratuit (entre 1h et 1h30 zone bleue) notamment pour l'église et créer de nouvelles places à proximité
- Sur l'usage : Animer cette place par des terrasses, espaces, ... qui in fine permettent de profiter visuellement du Château et du patrimoine en général

Sur le chemin vers la gare, un micro-arrêt a été fait au niveau de la place de la Forge. L'objectif était de connaître le ressenti des participants sur cet espace.

Cet espace est peu valorisé, avec beaucoup de stationnements. Seulement un passage permet aux piétons d'aller sur le petit espace central (bancs). Certains participants ont souligné que l'on pourrait créer d'autres places ou en mettre certaines en épi si des sens de circulation étaient modifiés. Mais finalement, les participants n'ont pas mis en lumière beaucoup d'enjeux ; une intervention serait intéressante : un bonus. Mais, pour eux non prioritaire. Ils préféreraient que toute l'action soit concentrée sur la place du Général de Gaulle.



3: Place de la Forge



### 3. De la gare à la ville, quelle signalétique pour favoriser les mobilités douces ?

Le dernier arrêt s'est déroulé au niveau du parvis de la gare de Dourdan (coté gare routière).

Le CAUE a proposé un petit atelier/exercice : 3 groupes ont créé avec chacun un thème

- Si vous êtes habitants de Dourdan, qu'attendez-vous de la zone de la gare ?
- Si vous êtes habitants du territoire (des communes voisines), qu'attendez-vous de la zone de la gare ?
- Si vous êtes touristes, qu'attendez-vous de la zone de la gare ?

Les participants ont exprimé les remarques suivantes :

Habitants de Dourdan	Habitants du territoire	Touristes
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est constaté trop de voitures sur les trottoirs</li> <li>- La passerelle doit être entretenue/rénovée</li> <li>- Une solution pour transporter ma valise si je me stationne sur le parking nord</li> <li>- Des bornes électriques pour les vélos</li> <li>- Du stationnement sécurisé pour les vélos et trottinettes</li> <li>- De la signalétique pour orienter vers la gare routière et le centre-ville</li> <li>- Un point de ralliement pour les groupes de tourisme sur le parvis (totem, kiosque) et ce même pour les touristes qui vont visiter les communes limitrophes de Dourdan</li> <li>- Des bus avec des horaires calés sur ceux du train et plus d'horaires le soir</li> <li>- Bâtiment de la SNCF effondré : pourrait être réhabilité (précision de la commune : la SNCF refuse pour l'instant de vendre ses terrains)</li> </ul>	<p>Ce qu'il manque :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un plan de tout le territoire, les villages alentours, à proximité de la gare</li> <li>- Pancarte indiquant le centre-ville</li> <li>- Indiquer la gare routière</li> <li>- Signalétique du stationnement : indiquer les places disponibles à l'échelle de la commune</li> <li>- Vélo : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Prévoir un stationnement pour vélo sécurisé</li> <li>o doit être associé à un plan vélo,</li> <li>o sécuriser les cheminements vélo depuis Corbreuse</li> <li>o signaler les principaux tracés vélos dans la commune</li> </ul> </li> <li>- Piéton à considérer également : indiquer des circuits piétonniers</li> <li>- Le parking arrière de la gare est plein aujourd'hui, parce que gratuit (personnes de Rambouillet y stationnent)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il faut un relai de l'Office du tourisme dans la gare</li> <li>- Il est important d'avoir des indications de direction et les temps de parcours notamment pour se rendre en centre-ville : aujourd'hui en sortant de la gare rien n'oriente les touristes</li> <li>- Il faudrait également des vélos en location, une borne de recharge et du stationnement vélo sécurisé</li> <li>- Installer des photos de Dourdan sur les quais de la gare pour créer de l'attractivité, faire connaître Dourdan et améliorer l'ambiance de la Gare</li> </ul>

Les participants ont émis les souhaits ou idées suivants :

- Installer un élément permettant d'être identifié facilement comme un point de ralliement
- Installer des photos de Dourdan sur les quais de la gare
- Installer des stationnements vélo sécurisés (souligné par les 3 groupes)
- Développer les horaires de bus le soir pour inciter les usagers à ne pas prendre leur voiture.
- Améliorer la signalétique

En conclusion de la journée, le CAUE a fait un tour de parole pour recueillir les avis et les points essentiels pour les participants :

- L'ensemble des participants étaient ravis de cette journée et de l'outil marche exploratoire
- Certains trouvent l'idée des photos sur le quai de gare très intéressante
- Un participant souligne l'importance de garder les commerces
- L'avantage à Dourdan est que l'on y trouve tout
- Impatience de participer à la 2<sup>ème</sup> marche

## Marche exploratoire du 16 avril : Le patrimoine au quotidien, quelle place ?

### 1. La place du Chariot, comment j’imagine la place demain ?

Le premier arrêt s’est déroulé au niveau de la place du Chariot.

Le CAUE a proposé un petit atelier/exercice : 3 groupes ont créé avec chacun un thème

- J’image la place du chariot comme elle est avec quelques améliorations
- J’image la place du chariot comme un parvis
- J’image la place du chariot comme un espace naturel

Les participants ont exprimé les remarques suivantes :

Seulement quelques améliorations	Parvis	Espace naturel
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il faut mettre en valeur l’accès à la bibliothèque</li> <li>- Important également de garantir l’accessibilité aux personnes à mobilité réduite (élargir les trottoirs et abaissement des trottoirs). Cela permet également d’améliorer le confort pour les piétons.</li> <li>- Créer un espace central végétalisé</li> <li>- Réinstaller des restaurants</li> <li>- Créer une nouvelle entrée dans le parc</li> <li>- Modifier la circulation des voitures : le rond-point ne semble pas très efficace. Un aménagement de la circulation en Y serait peut-être plus adapté.</li> <li>- Mettre en valeur l’Orge</li> <li>- Conserver du stationnement (pour les riverains et équipements) mais moins qu’aujourd’hui et mieux organisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce qui choc au premier abord c’est tout l’espace occupé par la chaussée : c’est démesuré et on ne sait pas où rouler précisément</li> <li>- Pas assez de place pour les piétons</li> <li>- On crée un parvis jusqu’à l’actuel rond-point. Ce parvis accueille une fontaine pour rappeler l’eau de l’Orge, des bancs, du stationnement pour les vélos et éventuellement une terrasse pour la pizzeria. Il devient un point de rdv.</li> <li>- On priorise le piéton et on améliore les connexions vers le centre-ville, l’Orge et le centre culturel</li> <li>- C’est un parvis, mais avec beaucoup de végétal (arbres, ...)</li> <li>- Création de trottoirs pour protéger les piétons et un accès direct sur le parc est créé</li> <li>- La rue du Chariot est dangereuse au niveau du stop. Elle devient interdite à la circulation routière sauf pour les riverains. Le stationnement est supprimé pour élargir le trottoir le long de l’orge</li> <li>- Dans le logement communal à côté de la médiathèque on développe une nouvelle activité et cela permet aussi d’ouvrir vers le parc</li> <li>- On profite du projet pour enterrer tous les réseaux</li> <li>- Problématiques des toilettes publics sur le parc</li> </ul>	<p>Aujourd’hui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Trop de place laissée à la voiture : c’est démesuré</li> <li>- Peu de place pour le piéton</li> <li>- 3 écoles rue Jubée de la Pérelle, donc important d’améliorer et sécuriser l’espace public</li> <li>- Installer une fontaine centrale</li> <li>- Elargir l’espace piéton devant la médiathèque</li> <li>- Rue du chariot à piétonner, ou desserte seulement pour riverains, la rue fait doublon aujourd’hui</li> <li>- Accès à la médiathèque pour des toilettes publiques + traversée nord-sud du parc</li> <li>- Conserver du stationnement pour la médiathèque et les riverains</li> <li>- Végétaliser et débétonner la place</li> <li>- Signaler l’Orge + ajouter des bancs</li> <li>- Enterrer les réseaux</li> <li>- Installer un potier sur la place (pour rappeler l’histoire de la ville cf. emblème de la commune)</li> </ul>

Les éléments souhaités ou solutions proposées :

- Mettre en lumière les traces du passé : l'ensemble des participants ont été fortement intéressé par l'aspect historique de ce lieu et ont tous souligné l'absence de traces historiques ou d'informations :
  - o Matérialiser/identifier au sol les anciennes remparts et l'ancienne porte (exemple La Bastille à Paris)
  - o Créer une plaque ou un panneau d'information pour les habitants et les touristes
- Faire revenir une activité de potier vu l'histoire de la ville
- Installer dans la médiathèque si elle déménage un restaurant ou une activité dynamique qui crée du flux

Lors du parcours pour rejoindre le Château, les participants ont souligné :

Les participants ont exprimé les remarques suivantes :

- la qualité de certaines façades (exemple les sculptures du 40 rue d'Etampes) : patrimoine non identifié ou non mis en valeur depuis la rue (exemple : panneau)
- et la dégradation des façades qui donnent sur la place du Général de Gaulle : ravalement abimé et câbles noirs le long des façades de couleurs claires qui parfois tombent.

## 2. Habitant et touriste, quels usages des abords du château ?

Le deuxième arrêt s'est déroulé au croisement de la rue des Fossés du Château et de la rue de Chartres.

Le CAUE a proposé un petit atelier/exercice : 2 groupes ont créé avec chacun un thème

- Si vous êtes habitants de Dourdan, qu'attendez-vous de cette zone (des Fossés du Château et de la rue de Chartres) ?
- Si vous êtes touristes, qu'attendez-vous de cette zone ?

Habitants de Dourdan	Touristes
<p>Les fossés aujourd'hui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sont beaux</li> <li>- Lieu de tournage : la Brigade, Cendrillon, Laurent Deutsch</li> <li>- Sont sous exploités</li> <li>- Sont bien comme ça</li> <li>- Sont très grands</li> <li>- Peu sécurisés</li> </ul> <p>Les fossés autrefois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etaient plantés d'arbres</li> <li>- Ont accueilli des jardins potagers, leur niveau était plus haut</li> <li>- Activité de tir à l'arc (arrêté à cause de l'escalier qui n'est plus aux normes)</li> </ul> <p>Les fossés demain :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Deviennent un parc</li> <li>- Accueillent des activités sportives</li> <li>- Deviennent un lieu de pique-nique, un espace vert pour déjeuner dehors (demande importante, peu d'espaces publics pour s'asseoir à proximité)</li> <li>- Organiser des banquets</li> <li>- Deviennent accessibles par un tobogan, un escalier</li> </ul> <p>Le château de Dourdan est le plus visité de l'Essonne. Ses particularités devraient être davantage valorisées : dernier château de Philippe Auguste, le plus aboutit, les constructeurs de Guédelon s'en inspirent</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Souhaite pouvoir prendre une photo sans voiture depuis la rue de Chartres : c'est un joli point de vue qui gagnerait à être valoriser touristiquement. Il faudrait supprimer les places de stationnement entre la rue et les fossés du Château ainsi que les multiples panneaux de stationnement</li> <li>- Installer des lieux pour s'asseoir (banc,...)</li> <li>- Pas assez de signalétique touristique pour guider le touriste depuis la gare. Au niveau de la rue de Chartres on pourrait avoir un panneau avec des informatiques historiques et une flèche pour indiquer la direction de l'office du tourisme</li> <li>- Utiliser des QR code</li> <li>- Créer plus d'endroits pour manger (tables en extérieur, terrasses,...)</li> <li>- Travailler sur la communication : créer une phrase qui permette de comprendre en quoi ce château se différencie des autres et mettre en avant le fait que c'est le dernier château du Philippien (pas un simple château du moyen-âge)</li> <li>- Transformer les fossés en lieu d'exposition (ex : expo d'armes historiques ou autre) et en lieu de promenade ou retrouver les anciens usages (événement sportifs : tir à l'arc, ...)</li> <li>- Créer un escalier sécurisé</li> </ul>



Les éléments souhaités ou solutions proposées :

- Utiliser des QR code sur les panneaux touristiques ou sur les entrées de ville pour éviter de surcharger la ville de panneaux
- Les participants ne sont pas fermés quant à l'usage des fossés : pour la visite du château (avec une mise en valeur pour que ce ne soit pas seulement en espace avec de l'herbe) ; ou pour des activités (autre que le musée) ; ou encore pour être un espace vert accessible depuis la rue. Quoiqu'il arrive, les participants savent que les possibilités sont très contraintes par le caractère historique et par les normes de sécurité. Ils sont conscients des contraintes de ce lieu. Nombreux sont les participants qui ne sont jamais descendus dans les fossés (pas forcément informés qu'on pouvait y descendre).
- Créer du marketing touristique
- Installer des espaces de pique-nique en plus du développement de nouvelles terrasses propices à la balade.

### 3. POUR ou CONTRE : la promenade des lavoirs la nouvelle pépite touristique de Dourdan ?

Avant de commencer, le CAUE a donné la parole à l'association APAVIE pour expliquer le contexte de cet espace : cet espace est traversé par 2 GR (le 1 et le 111). Le Bief est une construction humaine réalisée, à l'époque, pour les lavoirs et le moulin.

La problématique de cet espace réside dans l'existence de 3 bras, qui impose de fait une répartition de l'eau. Un projet est porté par le Syndicat de l'Orge pour améliorer la situation avec plusieurs enjeux : garantir la protection contre les inondations, préserver la biodiversité et conserver le caractère pittoresque de la promenade des lavoirs. Pour les associations, un des enjeux est également de faire respecter le règlement du Site Patrimonial Remarquable (par exemple les préconisations concernant les clôtures sur les bords de l'Orge).

Le dernier arrêt s'est déroulé au niveau des prés de l'étang.

Le CAUE a proposé un nouvel exercice : une question volontairement clivante sur l'usage touristique des bords de l'Orge et une ligne imaginaire a été tracée. En fonction de leur souhait, les participants devaient se placer soit du côté « POUR », soit au milieu (si ni POUR ni CONTRE), soit du côté « CONTRE ». Une fois positionnés, les participants devaient expliquer leur choix et essayer de convaincre les autres.

Les participants ont exprimé les remarques suivantes :

POUR	Ni POUR ni CONTRE	CONTRE
<ul style="list-style-type: none"> <li>- C'est un atout important</li> <li>- Il permet de relier la forêt</li> <li>- Il serait intéressant d'avoir une continuité tout le long de l'Orge : la promenade pourrait être le support pour une traversée est/ouest de la commune en vélo et à pied, donc accueillir beaucoup plus de passages</li> <li>- Pédagogie : implanter un arboretum et des informations</li> <li>- Il faudrait valoriser la signalétique : rien pour orienter ou indiquer l'office du tourisme, la gare, ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'usage touristique est à développer sur la partie urbaine avec des aménagements plus adaptés, alors que la promenade des lavoirs devrait garder son caractère naturel et sauvage</li> <li>- C'est un espace de circulation douce utilisé par des touristes (2 GR), mais également au quotidien par des dourdannais</li> <li>- Il y a un enjeu à valoriser la promenade notamment pour le confort des habitants : élargir la promenade pour améliorer son accessibilité (PMR + poussettes)</li> <li>- Enjeu aussi à valoriser la végétation, notamment plantation d'arbres par le syndicat de l'Orge et faire un arboretum</li> <li>- Conserver un cadre intime et silencieux, mais mener une campagne d'entretien et de lutte contre les incivilités</li> <li>- Sans en faire trop, la signalétique pourrait être renforcée pour indiquer les fontaines bouillantes</li> <li>- On pourrait valoriser davantage l'histoire des lavoirs et leur place dans la mémoire de la commune, ex : ancien Grand lavoir de l'hospice (était au début de la promenade) a été détruit au siècle dernier. C'est un lieu chargé d'histoire qui pourrait être valorisé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- C'est un espace qu'il faut découvrir seul sinon, il va devenir un lieu de trop forte affluence et perdre ses qualités (calme, agréable).</li> <li>- Il faut préserver cette intimité</li> <li>- L'usage actuel est très bien et suffit</li> <li>- Il n'existe pas de continuité à ce jour de la promenade au bord de l'Orge à l'est de la commune, donc aménager ici une continuité cyclable sur la promenade des lavoirs n'est pas pertinent et nuit à la qualité</li> <li>- L'attrait touristique des lavoirs est assez limité, puisqu'ils ne sont pas tous bien entretenus</li> </ul>

Les éléments souhaités ou solutions proposées :

- Création d'un emplacement réservé au PLU (ou autre) pour que le syndicat puisse acheter en cas de vente les bords de l'Orge sur la partie chemin du Mesnil (objectif poursuivre les aménagements sur les bords de l'Orge).
- Améliorer la signalétique (végétal, mobilité douce, tourisme)
- Faire a minima l'entretien

En conclusion de la journée, le CAUE a fait un tour de parole pour recueillir les avis et les points essentiels pour les participants :

- L'ensemble des participants étaient ravis de cette journée et de l'outil des marches exploratoires
- C'est un exercice intéressant
- Un moment pour créer du lien entre participants, le CAUE, les élus et les techniciens de la ville
- Un habitant de très longue date précise qu'il a déjà vu beaucoup d'évolutions depuis qu'il est né à Dourdan. Il était donc très heureux de discuter des évolutions à venir
- Des sujets assez clivants ont été abordés autour desquels des consensus peuvent finalement être trouvés
- Les échanges sur le terrain s'avèrent constructifs, cela permet de mettre en avant l'ensemble des problématiques et de trouver des compromis
- Ils apprécient le risque pris par la commune de demander l'avis des gens
- Ce travail donne de fortes attentes pour la suite et les participants ont hâte de voir comment ces éléments seront intégrés au programme Petites villes de demain.
- Mieux mettre en lumière le passé.

## Conclusion des marches exploratoires

L'outil des marches exploratoires a été très adapté. Il a permis d'avoir des remarques et des avis de citoyens, en évitant une monopolisation du temps de parole sur des sujets non-constructifs.

Il ne permet pas de toucher toute la population. C'est pourquoi la ville a décidé de le compléter par un questionnaire (accessible via le site de la ville et la plateforme PURPOZ depuis le 1<sup>er</sup> juin : [cliquez ici](#)).

Par secteurs :

**L'esplanade du Québec** : Les aménagements proposés représentent déjà une amélioration de ce qui existait dans les années 1960. Cet espace a fortement évolué

entre 1980 et aujourd'hui. Actuellement, il joue bien son rôle de connexion entre le centre-ville et le quartier Saint Jacques, mais on constate que l'usage principal est celui de parking et que les gens restent peu. Des améliorations à moindre coup sont possibles comme par exemple l'installation de stationnements vélo, de bancs ou de tables de pique-nique. Ajouté à de la plantation de végétaux.

Le syndicat de l'Orge fait une étude de faisabilité pour la restauration de l'Orge, entre la rue de l'étang et l'ancien moulin Choiselier. L'esplanade et la zone du centre-culturel ont été, pour l'occasion, intégrés à ce périmètre.

**La place du Général de Gaulle** : La place a plutôt un usage de parking. L'ensemble des participants ont constaté les difficultés de cet espace notamment pour le piéton. Chacun a partagé des objectifs et arguments justes. Au fil des échanges, un possible compromis s'est dessiné avec un usage modifié d'une partie de la place pour accueillir des espaces de convivialité (espace confortable pour les piétons, terrasses, ...), mais à condition de proposer du stationnement pour le centre-ville (le maintien de certaines places, la transformation de certaines places en arrêt minute et la création de place en périphérie).

**La gare de Dourdan** : cet espace a plutôt fait consensus. Tous les groupes ont fait remonter les mêmes points négatifs et les mêmes axes d'actions. Les participants ont souligné l'importance de développer les mobilités douces (marche et vélo) et la signalétique au sens large (aussi bien pour les déplacements des habitants, l'installation de plan ludique et touristique, la mise en place d'affichage touristique/culturel, ...).

**La place du Chariot** : cet espace fait également consensus. L'état actuel ne convient à aucun des participants. Chaque groupe a proposé, sans concertation, les mêmes actions : suppression du rond-point, création d'une placette, nouvel accès sur le parc, limitation de la circulation sur la rue du Chariot, ... Tous les participants ont à cœur d'améliorer la circulation du piéton sur cette place et la connexion avec le parc.

**Les fossés et abords du Château** : La vue sur le Château depuis la porte de Chartres est une entrée de ville formidable. Les fossés et les abords du Château de manière générale représentent un potentiel indéniable. Cependant, beaucoup de fausses notes sont constatées et nuisent à ce dernier : balade impossible à pied le long des fossés, vue vers le château entravé par les voitures,...

**La promenade des lavoirs** : C'est le sujet qui fait le moins consensus : entre un espace à maintenir tel quel et un espace à valoriser au point de vue du tourisme. Quoi qu'il arrive cet espace a vocation à garder son caractère naturel aussi bien pour les habitants que pour la ville et le syndicat de l'Orge. Néanmoins, il apparaît au fil des discussions que la création d'une balade sur tout le long de l'Orge (avec un traitement

différents entre zone naturelle et zone urbaine) est souhaité et que la création d'une signalétique même minimale permettrait aux touristes, mais surtout aux habitants de s'approprier ces chemins. Pour les habitants récents de Dourdan cela leur permettrait de découvrir la ville et de les guider de la zone urbaine vers les zones naturelles (forêt, fontaines bouillantes, ...). La valorisation pédagogique de la biodiversité est également revenue plusieurs fois.

## *Dourdan, ma ville !*

